

2 G INVEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 350 000 euros
Siège social : 23 rue de l'Avenir
14650 CARPIQUET

Le soussigné Patrick DELAMARE,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la Société à responsabilité limitée 2 G INVEST,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARPIQUET du 21 juin 2026, qui sera enregistré et publié en même temps que le présent acte,

Nomme Patrick DELAMARE, aux fonctions de gérant de la Société pour une durée illimitée.

Monsieur Patrick DELAMARE dispose, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et la représenter à l'égard des tiers.

Monsieur Patrick DELAMARE accepte les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées et déclare n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Le 24 juin 2026, à CARPIQUET

Patrick DELAMARE

SIGNATURE ELECTRONIQUE

Le présent acte est signé par le soussigné, ce qu'il accepte expressément, dans le cadre du processus de signature électronique (conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil) via la plateforme jesignexpert.com.

Le soussigné convient expressément de retenir la date du présent acte du 24 juin 2026, comme étant la date de signature de l'acte, nonobstant toute date de consultation et/ou de signature ultérieure.

De convention expresse valant convention sur la preuve, le soussigné a décidé de signer électroniquement le présent acte par le biais du service « JESIGNEXPERT », et reconnaît à cette signature électronique la même valeur que sa signature manuscrite.

